

Séance du 28 septembre 2026

DÉPARTEMENT
du FINISTÈRE

Date de convocation : 22 septembre 2026

Date d'affichage : 22 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 23

COMMUNE
de
LOCMARIA-
PLOUZANÉ

L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-huit septembre, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Viviane GODEBERT, Maire.

Délibération n° :
2026.09.28
DCM14

Etaient présents : Mme Viviane GODEBERT, Maire.

Mme Solenn BOURGE, Mme Maud BUI TRONG, Mme Frédérique CLECH, Mme Isabelle GIBAUT, Mme Audrey GOURDIN, Mme Claire-Andrée LABRIÈRE, Mme Julie LE ROUX, Mme Christine MOUSSAT, Mme Béatrice OULHEN et Mme Sylvie PODEUR.

M. Emmanuel AUTRET, M. Eric BLAIZE, M. Olivier COATANEA, M. Benjamin HADDAD, M. Christophe LE GAL, M. Christian LOAEC, M. Stéphane MEAR, M. Philippe MÉON, M. Loïc PETIT DE LA VILLEON, M. Denis PETTON, M. Loïc RAULT et M. Jean-Claude SACCOCCIO.

Procurations :

M. Patrick Marie AUBERT à Mme Sylvie PODEUR ;

M. Julien CHEVENEMENT à Mme Viviane GODEBERT ;

Mme Françoise FOLL à M. Loïc RAULT ;

M. Loïc RAULT à M. Christophe LE GAL à partir de son départ à 19h45 ;

M. Damien RUEL à M. Eric BLAIZE ;

Mme Cécile SQUIBAN M. Benjamin HADDAD ;

Mme Annie TALANDIER à M. Stéphane MEAR.

Mme Sylvie PODEUR a été désignée secrétaire de séance. Le quorum est atteint.

OBJET : Rapport annuel d'activités de la Communauté de communes du Pays d'Iroise

Domaine : 5.7 Intercommunalité – Rapport d'activité

Exposé

Chaque année, la Communauté de communes du pays d'Iroise (CCPI) élabore un rapport d'activités afin de retracer les actions qu'elle a menées conformément à son projet de territoire. Il est ensuite transmis aux Conseils municipaux des communes membres pour qu'ils en prennent connaissance.

Le rapport de 2025 offre un panorama complet des actions menées sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise tout au long de l'année. Construit autour des orientations du projet de territoire, ce document s'articule comme suit :

- Préambule : présentation du territoire et de la Communauté ;
- 1ère partie : garder la cote auprès des jeunes, garantir la mixité sociale et la diversité économique ;
- 2ème partie : inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements ;
- 3ème partie : les moyens techniques et humains au service du projet de territoire.

Accessible et illustré d'exemples concrets et de données chiffrées, il permet de mesurer l'effet réel des politiques publiques intercommunales sur le quotidien des habitants du territoire.

Ce rapport d'activités pour l'année 2025 est joint en annexe de la présente délibération.

Délibération

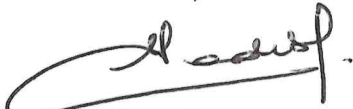
Il est proposé au Conseil municipal :

- De prendre acte du rapport annuel d'activités de la CCPI pour 2025.

Vote

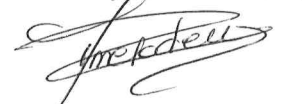
Le Conseil municipal prend acte du rapport annuel d'activités de la Communauté de communes du Pays d'Iroise pour l'exercice 2025.

Le Maire,


Viviane GODEBERT.



Mme Sylvie PODEUR,


Secrétaire de séance.